



## **RAPPORT ANNUEL 2014**



92-94 avenue Hédi Chaker, 1002 TUNIS – Belvédère - Tél. : (216) 31 350 000 - Fax : (216) 71 783 607 S.A. au capital de 7 000 000 DT - R.C : B1154371997 - M.F. : 033270B - e-mail : vie@gat.com.tn

### Rapport Annuel 2014

#### Informations préliminaires concernant le rapport d'activité de l'exercice

#### Présentation de l'information

Sauf mention contraire, les expressions « Nous » « Nos » et « La Société » se rapporte à la Société GAT VIE filiale du Groupe GAT ASSURANCES dans le présent rapport annuel.

Le Rapport Annuel intègre les comptes de GAT VIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que, par référence, les comptes pour les exercices clos respectivement les 31 décembre 2014 et 2013.

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'Arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.



## Rapport Annuel 2014

1.	Prés	sentation de GAT VIE	. 5
1.1.	D	onnées financières historiques	. 5
1.2.	In	formations sur GAT VIE	. 5
1.2.1		Capital Social	. 5
1.2.2		Objet Social	. 5
1.2.3		Histoire et évolution de GAT VIE	. 5
1.2.4		Informations générales	. 6
1.2.5		Marché et concurrence	. 7
1.2.5	.1 C	hiffre d'affaires du marché national	. 7
1.2.5	.2 S	inistralité du marché national	. 7
1.2.6		Produits, services et innovation	. 7
1.2.7		Orientations stratégiques de GAT VIE en 2014	. 8
1.2.8		Nos perspectives pour 2015 :	. 8
1.2.9		Tableau du résultat technique par segment d'activité (en dinars)	9
1.3.	R	apport d'activité	. 9
1.3.1		Activité de GAT VIE	. 9
1.3.1	.1.	Chiffre d'affaires de GAT VIE	. 9
1.3.1	.2.	Règlement des prestations par GAT VIE	11
1.3.1	.3.	Provisions Techniques de GAT VIE	12
1.3.1	.4.	Frais de gestion de GAT VIE	12
1.3.1	.5.	Résultat technique de GAT VIE	13
1.3.1	.6.	Résultat net de l'exercice de GAT VIE	13
1.3.1	.7.	Réassurance de GAT VIE	13
1.3.1	.8.	Trésorerie et financement de GAT VIE	14
1.3.1	.9.	Gestion d'actifs de GAT VIE	14
1.3.1	.10.	Evolution des capitaux propres de GAT VIE	15
2. G	ouve	rnement d'entreprise	16
2.1 N	/land	dataires sociaux, dirigeants et salariés	16
2.2 <i>A</i>	dmi	nistration de GAT VIE	16
2.3 A	ctio	nnariat	16
2.4 L	e C	onseil d'Administration	16



2.4.1 Missions et attributions	. 16
2.4.2 Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2014	. 18
2.4.3 Le Commissaire aux Comptes (Mandat 2013-2014-2015)	. 18
2.5 Organigramme de participation	. 18
3. Cadre réglementaire, faits marquants, facteurs de risques	. 19
3.1 Cadre règlementaire	. 19
3.2 Faits marquants	. 19
3.3 Facteurs de risques	. 20
4. L'identité singulière de GAT VIE	. 22
5. Conventions réglementées au 31/12/2014	. 25
6 Etats Financiers Et Notes Annexes Au 31/12/2014	. 27



#### 1. Présentation de GAT VIE

GAT VIE est une société anonyme (SA) de droit tunisien. Son siège social se situe 92-94, Avenue Hédi Chaker -1002 Tunis - Belvédère et son numéro de téléphone est le (216) 31 350 000. GAT VIE a été constituée en 1983 et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Tunis sous le numéro B1154371997.

#### 1.1. Données financières historiques

Les données financières historiques présentées ci-après sont tirées des états financiers de GAT VIE et des notes à ces états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 en conformité avec les normes comptables en vigueur.

Le tableau des données historiques clés présentées ci-après n'est qu'un résumé. Ces dernières doivent être consultées avec les états financiers et les notes afférentes pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 qui figurent en annexe « Rapports Financiers » du présent Rapport Annuel.

(Chiffres en dinars)

Eléments	2014	2013	Variation
Données du compte de résultat :			
Chiffre d'affaires	7 798 944	6 356 724	23%
Résultat financier hors coût endettei	1 430 085	1 046 206	37%
Résultat technique	979 164	25 615	3723%
Résultat net	1 105 508	274 602	303%
Nombre d'action ordinaire en circul	70 000	70 000	
Données du bilan :			
Total actif	74 017 719	26 787 035	176%
Capitaux propres	6 974 247	5 868 740	19%

#### 1.2. Informations sur GAT VIE

#### 1.2.1. Capital Social

Au 31 Décembre 2014, le capital social de « La Société» est fixé à 7 millions de dinars divisé en 70 mille actions de 100 dinars chacune intégralement souscrites et libérées.

#### 1.2.2. Objet Social

GAT VIE a pour objet, en Tunisie et à l'étranger, et dans la limite des dispositions légales, d'exercer les opérations de l'assurance et de réassurance sur la vie dans toutes ses branches, ainsi que les opérations de capitalisation et en général toute activité pouvant être légalement réalisée par une société d'assurance sur la vie.

#### 1.2.3. Histoire et évolution de GAT VIE

La création de « La Société » sous la dénomination sociale « Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA », spécialisée en assurances vie des entreprises et des particuliers, a pour origine GAT ASSURANCES dont elle est filiale à 98,74%. Elle est une société à capitaux privés tunisiens.



#### 1983

« La Société » est créée et devient la première compagnie d'assurances vie en Tunisie.

#### 2011

« La Société » et GAT ASSURANCES décident de concentrer le chiffre d'affaires et de le transférer au sein de « La Société ». L'opération a été soumise au Ministère de la tutelle.

#### 2013

Le capital social de « La Société » est porté de 3 millions de dinars à 7 millions de dinars en préparation à l'opération de transfert du portefeuille.

La dénomination sociale de « La Société » devient GAT VIE en remplacement de Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation « AMINA » conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 14/06/2013.

#### 2014

L'exercice 2014 a été marqué par la concrétisation de l'opération de transfert des contrats vie de GAT ASSURANCES à GAT VIE.

Etant donné que la décision de transfert prend effet à partir du 01/01/2014 et que l'autorisation du Ministère des Finances est parvenue le 13/10/2014, les modalités de transfert ont été fixées comme suit :

- GAT ASSURANCES transfère à GAT VIE tous ses engagements techniques vis-à-vis des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurances vie objet du transfert pour un montant de 36 730 989 dinars calculé à la date du 31/12/2013.
- En plus, étant donné que le transfert prend effet le 01/01/2014, le solde technique de l'activité d'assurance vie dégagé par GAT ASSURANCES et relatif aux contrats vie transférés à GAT VIE est liquidé au profit de cette dernière à la clôture des états financiers de l'exercice 2014 de GAT ASSURANCES.
  - A ce titre, une avance de 2,5 millions de dinars a été payée à GAT VIE courant le mois de décembre 2014 arrêtée sur la base des états financiers provisoires réajustés de l'exercice 2014.
- Un reliquat est prévu après vérifications spécifiques et arrêtés des chiffres définitifs de l'exercice 2014.

#### 1.2.4. Informations générales

GAT VIE exerce exclusivement ses activités en Tunisie. Le marché de l'assurance vie est traditionnellement organisé en quatre segments : épargne, retraite, prévoyance et gestion d'actifs. Le segment de la prévoyance, regroupe les risques en cas de décès, d'incapacité temporaire ou d'invalidité définitive.

D'un point de vue purement technique, la diversification actuelle des activités vie, tant sur le plan des métiers que sur les aspects de gestion, n'est pas favorable à la mutualisation de son exposition aux différentes natures de risques. Par exemple, l'exposition au risque de mortalité peut être compensée en partie par l'exposition au risque de longévité et les risques en cas de vie, épargne, retraite peuvent être en partie couverts par les risques de prévoyance. La diversification contribue à réduire la concentration des risques et la volatilité observée de la sinistralité.



#### 1.2.5. Marché et concurrence

#### 1.2.5.1 Chiffre d'affaires du marché national

(Source: CGA – chiffres provisoires)

En 2014, le chiffre d'affaires global du secteur des assurances totalise 1 527,4 millions de dinars, soit une progression de 8,1% par rapport à 2013. Sur le segment vie, la progression du chiffre d'affaires du secteur est de 16,9% (258,8 millions de dinars).

#### Evolution du chiffre d'affaires sur le marché national (en millions de dinars)

Eléments	2014	Structure	2013	Structure	<b>Evolution %</b>
Assurances automobiles	694.0	45.4%	638.7	45.2%	8.7%
Autres branches d'assurances	574.6	37.6%	552.7	39.1%	4.0%
Assurances vie	258.8	16.9%	221.3	15.7%	16.9%
Chiffre d'affaires Secteur	1 527.4	100.0%	1 412.7	100.0%	8.1%

#### 1.2.5.2 Sinistralité du marché national

(Source: CGA – chiffres provisoires)

L'exercice 2014 a enregistré une baisse des sinistres réglés sur le marché de 1,6%, soit 834,6 millions de dinars de sinistres réglés contre 848,1 millions de dinars un an auparavant.

Les prestations vie ont connu une augmentation de 0,4% (64 millions de dinars contre 63,8 millions de dinars en 2013).

#### Evolution des sinistres réglés sur le marché national (en millions de dinars)

Eléments	2014	Structure	2013	Structure	<b>Evolution %</b>
Assurances automobiles	454.1	54.4%	421.6	49.7%	7.7%
Autres branches d'assurances	316.5	37.9%	362.7	42.8%	-12.7%
Assurances vie	64.0	7.7%	63.8	7.5%	0.4%
Sinistres réglés Secteur	834.6	100.0%	848.1	100.0%	-1.6%

#### 1.2.6. Produits, services et innovation

GAT VIE propose une large palette de produits d'assurance Vie. La gamme des produits de GAT VIE est structurée en gammes pour les particuliers et pour les entreprises qui s'articulent autour de la Prévoyance (Protection), l'Epargne et une gamme Mixte proposées aux particuliers.

Les produits de GAT VIE sont distribués par différents intermédiaires, notamment les Agents Généraux et les Courtiers d'assurances. Référence est faite au paragraphe « Réseaux de distribution » ci-après pour plus de détails. La nature et l'intensité de la concurrence varient selon les acteurs, principalement avec ceux qui développent cette activité en s'appuyant sur un réseau salarié de vente.

Les principaux facteurs de compétitivité sont les suivants :

- La taille, la puissance et la qualité des réseaux de distribution, notamment en matière de conseil ;
- La gamme des produits offerts, leur qualité et la capacité d'innovation;
- Les chargements de gestion ;
- La qualité de service ;



- Les performances de la gestion financière ;
- Les taux crédités aux assurés sur les produits adossés à l'actif général;
- La réputation et la notoriété de la marque.

Consciente de ces enjeux, GAT VIE s'investit au fil des années à développer un réseau de proximité, pour être au plus près des assurés. Elle s'attelle à adapter ses produits aux réalités économiques et sociales tout en adoptant une démarche transparente et équitable vis-à-vis de ces clients et partenaires.

Les produits de « La Société » en distribution, sont organisés comme suit :

#### Pour les Particuliers :

- Epargne : Epargne multi-supports\*, Epargne en Dinars
- Prévoyance : Temporaire décès Constante, Temporaire décès Dégressive (en garantie de prêts)
- Mixte

#### **Pour les Entreprises:**

- Epargne Retraite multi-supports\*
- Epargne Motivation/Fidélisation multi-supports\*
- Indemnité de Fin de Carrières multi-supports\*
- Prévoyance (Décès et invalidité)

(\*) Il s'agit des produits d'épargne de deuxième génération, offrant à la fois des supports en unités de compte et un support en Dinars (dont la gestion est cantonnée par produit).

GAT VIE a néanmoins mis en place une veille stratégique afin d'adapter son offre aux besoins d'assurance d'aujourd'hui et de demain. Le contexte social, économique et fiscal étant en perpétuel mouvement, GAT VIE veille à développer de la réactivité dans la prise en compte de ces nouvelles évolutions.

#### 1.2.7. Orientations stratégiques de GAT VIE en 2014

Dans le cadre d'un environnement marqué par une conjoncture toujours aussi difficile, « La Société » a malgré tout maintenu le rythme de ses projets de transformations et les développements engagés.

En 2014, la dynamique de « La Société » s'est principalement articulée autour des axes suivants :

#### La dynamique commerciale :

- Conquête du marché de l'épargne au niveau du segment des particuliers par la multiplication des opérations de prospection (marketing direct, challenges commerciaux dédiés au nouveau produit multi-supports Valoris...),
- Poursuite du plan de développement de l'activité sur les segments des particuliers à travers des relations de partenariat avec les organismes bancaires et autres institutions financières.
- Renforcement de la politique marketing-produits à travers notamment la mise en avant de moyens d'aide à la vente (fiches produits et fiscales, simulateurs, etc.), et des sessions de formation dédiées au réseau de vente.

#### 1.2.8. Nos perspectives pour 2015 :

L'année 2015 s'inscrit dans la poursuite des chantiers de la « La Société », qui s'articuleront autour du :

#### Développement commercial

GAT VIE accentuera son développement en misant sur :

- Le déploiement d'une équipe de technico-commerciaux spécialisés en assurance Vie.
- Le lancement d'un plan de cross-selling pour les clients particuliers existants en Vie et Non Vie.



- Le lancement d'un plan de prospection du marché des particuliers à travers des actions de marketing direct.
- La conquête du marché de l'épargne entreprise, par des produits à haute valeur ajoutée, couplé à notre expertise métier unique sur le marché, dans le cadre d'un environnement législatif clair et attractif.
- Accentuer les actions de formations et mettre en œuvre un programme d'accompagnement du réseau de distribution dans sa démarche commerciale.

#### Développement de nouveaux produits

GAT VIE maintiendra son rythme d'innovation dans le but se différencier encore plus de ses concurrents, de compléter et d'enrichir ses gammes de produits destinés aussi bien aux Entreprises (Vista Motivation, Vista Emprunteur, produit de Prévoyance « Homme-Clé et associés ») qu'aux particuliers (Valoris Mixte).

#### Fidélisation et satisfaction de la clientèle

- Améliorer nos standards de qualité dans les prestations délivrées à nos clients
- Mise en place d'actions de marketing direct ...
- Mise en place d'ateliers spécialisés avec le réseau de distribution, pour être au plus près des attentes des clients.

#### 1.2.9. Tableau du résultat technique par segment d'activité (en dinars)

		Année 2014		Année 2013		
	Epargne- Retraite	Prévoyance	Total	Epargne- Retraite	Prévoyance	Total
Primes nettes	5 564 697	2 234 247	7 798 944	3 933 858	2 422 866	6356724
Charges de prestations	- 2227977	- 557 942	- 2785919	- 2001142	- 176 991	- 2178133
Charges de provisions	- 7308424	656 947	- 6651478	- 2117173	- 1279850	- 3 397 023
Autres Produits Techniques	1 608 873		1 608 873			
Solde de souscription	- 2362831	2 333 251	- 29 580	- 184 523	966 025	781 502
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 921 563	- 570 556	- 1 492 119	- 647 320	- 772 378	- 1419698
Solde Financier	935 913	177 913	1 113 826	618 267	61 302	679 569
Solde de réassurance	712 935	674 102	1 387 036	•	- 15 758	- 15 758
Résultat technique	- 1635546	2 614 710	979 164	- 213 576	239 191	25 615

#### 1.3. Rapport d'activité

#### 1.3.1. Activité de GAT VIE

#### 1.3.1.1. Chiffre d'affaires de GAT VIE

Sur l'exercice 2014, le chiffre d'affaires de GAT VIE affiche une croissance de 23%, soit un montant de 7,8 millions de dinars contre 6,3 millions de dinars l'année précédente.

#### Activité Epargne & Retraite :

Le chiffre d'affaires de la catégorie Epargne & Retraite a enregistré une progression de 41% passant de 3,9 millions de dinars en 2013 à 5,6 millions de dinars à fin 2014. Cette évolution s'explique essentiellement par l'importante hausse de 90% de la production de la sous-catégorie des contrats en unité de compte en réalisant un chiffre d'affaires de 3,9 millions de dinars en 2014 contre 2 millions de dinars l'exercice précédent.



- Pour le segment des Particuliers, et malgré l'importante hausse de 203% du chiffre d'affaires des Contrats en unité de compte des particuliers, l'activité du segment a connu une régression de 4%, expliquée par l'action d'apurement des arriérés engendrant l'annulation des primes non recouvrées.
- Pour le segment des Entreprises, l'activité a connu une évolution de 64%, expliquée par la réalisation de deux nouveaux contrats garantissant l'Indemnité de Fin de Carrière avec un total de primes avoisinant les 2 millions de dinars.

#### **Activité Prévoyance:**

Malgré l'évolution de 69% qu'a connue la catégorie des contrats décès collective, le chiffre d'affaires de l'activité prévoyance a enregistré une régression de 8% passant de 2,4 millions de dinars à 2,2 millions de dinars.

- Pour le segment des Particuliers, l'activité a connu une baisse de 32%, suite à la régression de la production du produit temporaire décès dégressif (en garantie de prêt) passant de 1,7 millions de dinars en 2013 à 1,2 millions de dinars au 31 décembre 2014. Cette importante régression est expliquée par une concurrence agressive via : la multiplication des partenariats bancassurance, l'introduction de nouveaux acteurs sur le marché et une concurrence déloyale au niveau des tarifs.
- Pour le segment des Entreprises, l'activité a connu une évolution de 69% évoluant de 581 mille dinars en 2013 à 980 mille dinars en 2014.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du chiffre d'affaires en dinars de GAT VIE par segment de produits :

Désignations	Anné	Année 2014		Année 2013	
Designations	CA	Structure	CA	Structure	2014/2013 (%)
Epargne & Retraite	5 564 697	71%	3 933 858	62%	41%
Particulier	1 266 671	16%	1 307 738	21%	-3%
Entreprise	4 298 026	55%	2 626 121	41%	64%
Prévoyance	2 234 247	29%	2 422 866	38%	-8%
Particulier	1 254 247	16%	1 841 931	29%	-32%
Entreprise	980 000	13%	580 935	9%	69%
Total	7 798 944	100%	6 356 724	100%	23%



#### 1.3.1.2. Règlement des prestations par GAT VIE

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du règlement des prestations, hors la part des réassureurs dans les prestations payées par GAT VIE, par segment de produits et par marché (Particuliers & Entreprises) :

		2014		Evolution	
Désignations	Montant	Structure (%)	Montant	Structure (%)	2014/2013
Epargne-Retraite	2 311 989	85%	2 269 337	95%	2%
Particulier	1 143 593	42%	1 424 537	59%	-20%
Entreprise	1 168 396	43%	844 800	35%	38%
Prévoyance	406 437	15%	128 260	5%	217%
Particulier	315 922	12%	73 622	3%	329%
Entreprise	90 515	3%	54 638	2%	66%
Total	2 718 426	100%	2 397 597	100%	13%

#### Activité Epargne & Retraite :

- Pour le segment des Particuliers, l'évolution des prestations réglées est de -20%, celle-ci est expliquée par le fait que l'année 2013 a été caractérisée par des importants rachats exceptionnels du produit Mixte et ayant fait l'objet de transfert inter contrats dont l'effet a été répercuté sur le chiffre d'affaires de l'année 2013. Les règlements de ce produit ont connu une baisse de 80%.
- Pour le segment des Entreprises, l'évolution des prestations est de 38%, elle est expliquée par la hausse qu'a connue le règlement des contrats garantissant le pur épargne avec un paiement de notre quote-part d'un sinistre qui date de l'exercice 2012 à notre co-assureur apériteur GAT ASSURANCES pour un montant de 320 mille dinars.

#### **Activité Prévoyance :**

- Pour le segment des Particuliers, l'évolution des prestations réglées est de 329%, celle-ci est expliquée par la liquidation d'un sinistre important pour un montant de 180 mille dinars.
- Pour le segment des Entreprises, l'évolution des sinistres payés est de 66% est expliquée par la liquidation de notre quote-part dans des sinistres en coassurance avec GAT ASSURANCES.

La charge globale des prestations y compris le stock des sinistres en instance de règlement est en hausse de 28%, soit 2,8 millions de dinars contre 2,2 millions de dinars en 2013.

Désignations	2014		2013		Evolution
Designations	Montant	Structure (%)	Montant	Structure (%)	2014/2013 (%)
Epargne-Retraite	2 227 977	80%	2 001 142	<b>91.87%</b> 51%	11%
Particulier	1 117 689	40%	1 110 032		1%
Entreprise	1 110 288	40%	891 110	41%	25%
Prévoyance	557 942	20%	176 991	8.13%	215%
Particulier	506 477	18%	121 243	6%	318%
Entreprise	51 465	2%	55 748	3%	-8%
Total	2 785 919	100%	2 178 133	100%	28%





#### 1.3.1.3. Provisions Techniques de GAT VIE

Au terme de l'exercice 2014, le stock des provisions techniques a augmenté de 218%, soit 63 millions de dinars contre 20 millions de dinars en 2013. Cette hausse exceptionnelle est expliquée par le transfert du portefeuille vie de GAT ASSURANCES à GAT VIE pour un montant de 39 millions de dinars.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des provisions techniques de GAT VIE par nature de contrat :

Designations	2014		2013		Evolution
Désignations	Montant	Structure	Montant	Structure	2014/2013
Provisions mathématiques	53 387 807	84%	16 185 142	81%	230%
Contrats Décès	12 762 537	20%	3 593 137	18%	255%
Contrats Epargne	8 290 071	13%	5 433 276	27%	53%
Contrats Mixte	32 335 200	51%	7 158 728	36%	352%
Provisions mathématiques des UC	6 468 756	10%	2 973 141	15%	118%
Contrats en Unité de Compte	6 468 756	10%	2 973 141	15%	118%
Autres provisions techniques	1 819 861	3%	74 962	0%	2328%
Contrats Décès	379 872	1%	74 962	0%	407%
Contrats Mixte	1 439 988	2%	· · · · · · · ·	0%	100%
Provisions pour participation aux bénéfic	44 438	0%	46 585	0%	-5%
Contrats Décès	17 127	0%	46 585	0%	-63%
Contrats Mixte	27 311	0%		0%	100%
Provisions pour sinistres à payer	1 598 859	3%	589 929	3%	171%
Contrats Décès	1 429 900	2%	354 203	2%	304%
Contrats Epargne	28 128	0%	14 186	0%	98%
Contrats Mixte	140 831	0%	221 541	1%	-36%
Total général	63 319 721	100%	19 869 760	100%	219%

(Chiffres en dinars)

#### 1.3.1.4. Frais de gestion de GAT VIE

Au cours de l'exercice 2014, les frais de gestion globaux ont progressé de 5% pour atteindre 1,5 millions de dinars contre 1,4 millions en 2013. Toutefois, le rapport des frais de gestion globaux rapportés aux primes est de 19% en 2014 contre 22% l'année précédente en amélioration de 3 points.

Eléments	2014	2013	Evolution
Frais de gestion vie	1 492 119	1 419 698	5%
Primes acquises globales (PA)	7 723 947	6 311 303	22%
Rapport FG/PA	19%	22%	-3%
		(Chiffres er	dinars)



#### 1.3.1.5. Résultat technique de GAT VIE

	Contrats Mixte	Contrats en Unité de Compte	Contrats Epargne	Contrats Décès	Total
Primes nettes	1 248 121	3 930 551	485 876	2 134 397	7 798 944
Charges de prestations	- 486 124	- 387 095	- 1393648	- 519 052	- 2785919
Charges de provisions	- 1094398	- 3 498 570	- 2803009	744 499	- 6651478
Autres Produits Techniques			1 608 873		1 608 873
Solde de souscription	- 332 400	44 885	- 2101908	2 359 843	- 29 580
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 182 486	- 697 920	- 55 755	- 555 957	- 1492119
Solde Financier	690 090	131 690	169 340	122 706	1 113 826
Solde de réassurance	774 929	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		612 107	1 387 036
Résultat technique	950 133	- 521 346	- 1988322	2 538 700	979 164

(Chiffres en dinars)

Au cours de cet exercice, l'activité de GAT VIE a dégagé un résultat technique excédentaire de 979 mille dinars contre 26 mille dinars en 2013.

Comme le montre le tableau ci-dessus, notre résultat technique comprend les soldes suivants :

- Le solde de souscription : a dégagé en 2014 un déficit de 29 mille dinars contre un excèdent de 781,6 mille dinars en 2013
- Le solde des frais de gestion : comptait 1,4 millions de dinars en 2013. Il s'élève à 1,5 millions et affiche ainsi une hausse de 5%
- Le solde financier : dégage un excédent de 1,1 million de dinars contre 680 mille au cours de l'exercice 2013. Cela représente une progression de 64%
- Le solde de l'activité de réassurance : dégage un solde déficitaire de 1,4 million de dinars contre un excédent de 16 mille dinars en 2013
- Le résultat technique : dégage un excédent de 979 mille dinars contre un excédent de 25 mille au cours de l'exercice 2013

#### 1.3.1.6. Résultat net de l'exercice de GAT VIE

Au terme de 2014, l'activité de GAT VIE a dégagé un résultat net excédentaire de 1,1 million dinars contre un résultat net bénéficiaire de 275 mille dinars en 2013.

#### 1.3.1.7. Réassurance de GAT VIE

(Chiffres en dinars)

Désignations	2014	2013	Evolution
Provisions techniques brutes	63 319 721	19 869 760	219%
Part des réassureurs dans les provisions tech.	1 552 186	90 154	1622%
Primes Acquises	7 798 944	6 356 724	23%
Charge sinistre cédées	97 615	29 663	229%
Primes cédées	74 997	45 422	65%
S/P Réassurance	130%	65,3%	-100%
Taux de cession	1%	0,7%	43%



En 2014, les primes cédées atteignent les 75 mille dinars contre 45 mille dinars un an auparavant, soit une hausse de 65%. Ainsi, le taux de cession passe de 0,7% à 1%. La part des réassureurs dans les provisions techniques de GAT VIE représente 1,6 million de dinars.

#### 1.3.1.8. Trésorerie et financement de GAT VIE

Après trois années consécutives en baisse (-11,1% en 2013; -4,8% en 2012 et -7,63% en 2011), la Bourse de Tunis a enfin retrouvé le chemin de la hausse en 2014 avec une performance à deux chiffres soit 16,17%. Le volume des échanges s'est amélioré de 15,8% par rapport à 2013 et la capitalisation du marché a atteint un niveau record de 17 413 MDT soit 23,6% de plus qu'en 2013.

Du côté des taux d'intérêt, face à un contexte économique plus risqué et un certain assèchement de la liquidité, les émetteurs ont été contraints d'augmenter les taux des émissions obligataires de 30 à 40Pb en moyenne par rapport à 2013. Le TMM a à son tour augmenté passant de 4,71% en début d'année à 4,88% en fin d'année atteignant un pic de 4,98% en milieu d'année.

Du côté des taux de change, le taux de change du dinar face au dollar américain a connu une hausse de 13% en 2014 clôturant l'année à 1,86. Le Dinar est resté stable face à l'Euro (-0,18%).

La hausse du Tunindex, des taux d'intérêt et des taux de change a impacté positivement le rendement des placements de GAT Vie.

#### 1.3.1.9. Gestion d'actifs de GAT VIE

Les placements de GAT VIE ont été impactés essentiellement par le transfert de contrats vie de GAT ASSURANCES à GAT VIE avec pour date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

En 2014, les placements ont augmenté de 42 millions de dinars par rapport à 2013. Si on ne tient pas compte du transfert de l'actif à GAT VIE pour un montant de 39,230 millions de dinars, les placements auraient été de 25,875 millions de dinars, soit une hausse de 2,810 millions de dinars.

Eléments	2014	Structure	2013	Structure	Evolution
Titres émis ou garantis par l'Etat (BTA)	12 478 000	19,2%	3 633 000	15,8%	243,5%
Emprunts obligataires	1 885 713	2,9%	647 142	2,8%	191,4%
Comptes à terme	22 470 000	34,5%	0	0,0%	-
OPCVM Obligataires	5 544 848	8,5%	3 864 353	16,8%	43,5%
Prêts aux employés	59 843	0,1%	62 033	0,3%	-3,5%
Placements à revenus fixes	42 438 404	65,2%	8 206 528	35,6%	417,1%
Actions non cotées et portages	1 335 659	2,1%	4 576 279	19,8%	-70,8%
Actions cotées	7 918 635	12,2%	3 528 649	15,3%	124,4%
OPCVM Mixtes	835 170	1,3%	813 411	3,5%	2,7%
Placements à revenus variables	10 089 465	15,5%	8 918 339	38,7%	13,1%
Placements immobiliers d'exploitation	0	0,0%	0	0,0%	-
Placements immobiliers hors exploitation	6 214 665	9,5%	3 214 665	13,9%	93,3%
Placements immobiliers	6 214 665	9,5%	3 214 665	13,9%	93,3%
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	6 363 838	9,8%	2 725 048	11,8%	133,5%
Total des placements	65 106 371	100,0%	23 064 580	100,0%	182,3%
(Chiffres en dinars)					

**Résultat des placements :** En 2014, le résultat des placements s'élève à 1,4 millions de dinars contre 1 million de dinars en 2013. Les revenus et les charges des placements sont détaillés dans le tableau cidessous :



			VIE		
Revenus des placements	31/12/2014	Rdmt	31/12/2013	Rdmt	Evolution
Titres émis ou garantis par l'Etat					
Intérêts	205 398	6,6%	272 932	7,1%	-24,7%
Pdts résorption diff prix de rembt à percevoir	10 832		2 710		0,0%
Emprunts obligataires	87 277	5,3%	39 355	4,8%	121,8%
Comptes à terme	383 050		82 800		0,0%
OPCVM Obligataires	218 266	3,1%	35 759	3,0%	510,4%
Prêts aux employés	3 182		5 636		-43,5%
Placements à revenus fixes	908 005		439 190		106,7%
Actions non cotées et portages					
Intérêts et dividendes	3 750		3 750		
Reprise prov pour dépréciation titres	0		12 000		
Actions cotées	0		0		
Dividendes et plus value sur cession	428 162	9,7%	385 683	6,1%	
Reprise prov pour dépréciation titres	39 465		70 612		-34,3%
OPCVM Mixtes	1 149		403		0,0%
Placements à revenus variables	472 525		472 449		0,0%
Placements immobiliers	0		364 508		-100,0%
Revenus des placements représentant des contrats en unité de compte	203 037		100 674	3,2%	
Autres	1 935		1924		0,5%
Autres placements	204 972		102 599		0,0%
Total revenus des placements	1 585 502	5,6%	1 378 746	9,4%	7,6%
Total charges des placements	155 417		332 540		-53,3%
Résultat des placements	1 430 085	5,1%	1 046 206	6,5%	36,7%

**Taux de représentation des provisions techniques :** Le taux de représentation des provisions techniques est passé de 86,1% en 2013 à 106,4% en 2014, soit une hausse de 20,3 points de pourcentage.

Eléments	2014	Structure	2013	Structure	Evolution
Placements financiers	65 106 371	88.8%	23 064 580	93.6%	182.3%
Autres actifs admis en représentation	3 305 568	14.2%	887 623	10.4%	272.4%
Placements dépassant les limites du catalogue	-1 055 931	-3.0%	-6 853 960	-4.0%	-84.6%
Total actif admis en représentation	67 356 008	100.0%	17 098 243	100.0%	293.9%
Provisions techniques	63 319 721		19 869 760		218.7%
% représentation des provisions technique	106.4%		86.1%		20.3%

#### 1.3.1.10. Evolution des capitaux propres de GAT VIE

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des capitaux propres de GAT VIE :

(Chiffres en dinars)

Eléments	Capital	Réserve légale	Réserves facultatives	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Fond social	Modifications comptables	Total
CP au 31/12/ 2013 Après affectatio	7 000 000	67 270	213 511	- 1 907 356	-	52 000	443 314	5 868 739
Augmentation de capital								-
Résultat de l'exercice 2014					1 105 508			1 105 508
CP au 31/12/ 2014 Après affectatic	7 000 000	67 270	213 511	- 1 907 356	1 105 508	52 000	443 314	6 974 247



#### 2. Gouvernement d'entreprise

#### 2.1 Mandataires sociaux, dirigeants et salariés

Soumise aux pratiques et obligations en vigueur en Tunisie, la mise en œuvre de principes de gouvernement d'entreprise est une priorité pour GAT VIE.

#### 2.2 Administration de GAT VIE

GAT VIE est administrée par un Conseil d'Administration composé de 8 administrateurs. Les membres du Conseil d'Administration comptent 5 personnes physiques et 3 personnes morales dont la liste est détaillée au niveau du paragraphe 2.4.2.

Les personnes morales désignées comme administrateurs sont représentées aux délibérations du Conseil d'Administration par leur représentant légal ou par un mandataire nommément désigné.

#### 2.3 Actionnariat

La liste des principaux actionnaires de GAT VIE détenant plus que 5% du capital social au 31/12/2014 est présentée comme suit :

(Chiffres en dinars)

Elément	Nombre d'actions	Montant en dinars	Pourcentage
GAT ASSURANCES	69 118	6 911 800	98.74%
Autres actionnaires*	882	88 200	1.26%
Total	70 000	7 000 000	100%

(\*): Autres actionnaires dont la participation est inférieure à 5%.

#### 2.4 Le Conseil d'Administration

#### 2.4.1 Missions et attributions

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité de GAT VIE et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il est chargé d'étudier et de prendre toutes les décisions relatives aux questions significatives intéressant la bonne marche de la Société.

A ce titre, le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs suivants :

- Il détermine pour chaque nature d'assurance le plein que « La Société » peut conserver sur un même risque sans réassurance ;
- Il approuve les règlements concernant la rémunération, l'avancement et la révocation des agents de « La Société » ;
- Il nomme le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint et détermine leurs rémunérations. Il détermine également les rémunérations exceptionnelles pour les missions ou les mandats confiés aux administrateurs, il arrête les avantages fixes et proportionnels constituant la rémunération du Directeur Général ainsi que les modalités de celle-ci;
- Il autorise l'acquisition en Tunisie, la cession ou l'acquisition à l'étranger, de tous portefeuilles d'assurances ;
- Il détermine les placements de l'actif de « La Société », conformément à la loi ;
- Il autorise tous achats, échanges, aliénations d'immeubles, ainsi que toutes constructions ;
- Il statue sur tous retraits, transferts, acquisitions ou cessions de rentes, valeurs, créances, et tout droit mobilier quelconque ;



- Il autorise toutes hypothèques et autres garanties sur les biens de « La Société » ;
- Il arrête le budget annuel de la société et fixe les dépenses de l'administration ;
- Il établit, à la clôture de chaque exercice, sous sa responsabilité les états financiers de « La Société » conformément à la loi relative au système comptable des entreprises ;
- Il détermine, pour chaque catégorie d'assurances et pour les rentes viagères, le montant des réserves nécessaires à la garantie des risques et engagements en cours, conformément à la législation en vigueur;
- Il propose à l'assemblée générale la quotité des bénéfices à répartir ;
- Il convoque les assemblées générales ordinaires et extraordinaires et règle l'ordre du jour ;
- Il peut autoriser la création de toutes sociétés tunisiennes ou étrangères ou concourir à leur fondation, faire à des sociétés constituées ou à constituer tous apports n'entraînant pas restriction d'objet social, souscrire, acheter ou céder toutes actions, obligations, parts d'intérêts et droits quelconques, intéresser « La Société » dans toutes participations ;
- Il peut déléguer les pouvoirs qu'il juge convenables pour un ou plusieurs objets déterminés ;
- Il fixe les limites en matière de priorité pour les traités de réassurance de « La Société » ;
- Il détermine le montant maximum des prêts et avances de salaire à octroyer aux membres du personnel;
- Les décisions qui précèdent sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire de modifier le capital social de « La Société » et/ou les droits attachés aux actions de « La Société » ;
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire d'émettre un emprunt obligataire, convertible, des emprunts ou des warrants ;
- La proposition de modification des statuts à soumettre à l'assemblée générale extraordinaire ;
- Toute opération d'acquisition ou fusion ;
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire de liquider conventionnellement « La Société » ;
- La proposition à l'assemblée générale extraordinaire d'un changement significatif dans la nature de l'activité de « La Société » ou de la localisation de ses opérations ;
- L'autorisation des conventions réglementées et tous les accords passés entre « La Société » et toute autre société ayant un administrateur en commun, à l'exception des actes de gestion courants. L'administrateur concerné ne prendra pas part au vote ;
- Le montant maximum pour les investissements délégués au Directeur Général. Au-delà de ce montant, les investissements devront requérir l'accord préalable du conseil d'administration au même quorum;
- Le montant maximum pour les cessions déléguées au Directeur Général à la Direction Générale. Au-delà de ce montant, les cessions devront requérir l'accord préalable du Conseil d'Administration au même quorum.

Les décisions qui précèdent sont prises à une majorité supérieure aux deux tiers des membres présents ou représentés.



#### 2.4.2 Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2014

Le collège des administrateurs ci-après mentionnés exercent leur mandat pour les exercices 2014-2015-2016.

#### **Personnes morales**

GAT ASSURANCES (3 sièges)

MAGHREB PARTICIPATION HOLDING

MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND II

#### **Personnes physiques**

Monsieur Mohamed DKHILI (Président Directeur Général)

Monsieur Aziz MEBAREK

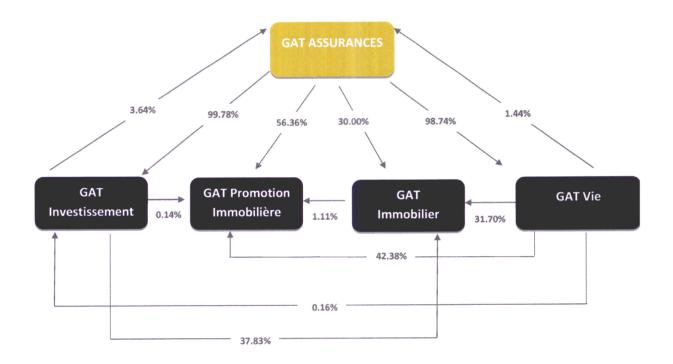
Monsieur Tahar LADJIMI

#### 2.4.3 Le Commissaire aux Comptes (Mandat 2013-2014-2015)

Le Cabinet E.C.C. - MAZARS représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

#### 2.5 Organigramme de participation

L'Organigramme de participation du Groupe GAT ASSURANCES se présente au 31/12/2014 comme suit :





#### La Société GAT ASSURANCES

Créée en 1975, la Société GAT ASSURANCES est spécialisée en assurances et réassurances. C'est une société anonyme au capital social de 45 millions de dinars.

#### La Société GAT IMMOBILIER

Créée en 1921 la société GAT IMMOBILIER est spécialisée dans la gestion et le développement du patrimoine immobilier. C'est une société anonyme au capital social de 1,852 millions de dinars détenu à hauteur de 31,7% par GAT VIE.

#### La Société GAT INVESTISSEMENT

Créée en 1995, la société GAT INVESTISSEMENT est spécialisée dans la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. C'est une SICAF au capital social de 6,870 millions de dinars détenu à hauteur de 0,16% par GAT Vie.

#### La société GAT PROMOTION IMMOBILIERE

Créée en 2013, la société GAT PROMOTION IMMOBILIERE est une société anonyme récemment créée par GAT ASSURANCES. Au 31/12/2014, le capital social de cette société est de 7.150.000 dinars détenu à hauteur de 42% par GAT VIE. L'objet social de cette société est la gestion de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à la promotion immobilière.

#### 3. Cadre réglementaire, faits marquants, facteurs de risques

#### 3.1 Cadre règlementaire

GAT VIE exerce des activités réglementées au niveau tunisien notamment par le Code des Assurances.

Ses principales activités, que sont l'assurance vie et la gestion d'actifs, sont soumises à des réglementations et à un contrôle rigoriste. Cet encadrement est particulièrement marqué aux niveaux de la gestion d'actifs qui s'exerce sous l'autorité du ministère de tutelle, de la législation sur la lutte contre le blanchiment d'argent, de l'agrément des différents produits d'assurances, des normes de solvabilité\* et des contraintes tarifaires pour le risque en cas de décès.

#### 3.2 Faits marquants

L'exercice 2014 a été marqué par la concrétisation de l'opération de transfert du portefeuille d'assurance vie de GAT Assurance à GAT VIE.

Etant donné que la décision de transfert prend effet le 01/01/2014 et que l'agrément du Comité Général des Assurances n'est parvenu que le 13/10/2014, les modalités de transfert ont été fixé comme suit :

- GAT ASSURANCES transfère à GAT VIE des engagements techniques vis-à-vis des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurances vie objet du transfert pour un montant de 36 730 989 dinars calculé à la date du 31/12/2013.
- En plus, étant donné que le transfert prend effet le 01/01/2014, le solde technique de l'activité d'assurance vie dégagé par GAT ASSURANCES et relatif aux contrats transférés à GAT VIE est liquidé au profit de ce dernier à la clôture des états financiers de l'exercice 2014 de GAT ASSURANCES. A ce titre, une avance de 2,5 millions de dinars a été payée à GAT VIE courant le mois de décembre 2014 arrêtée sur la base des états financiers provisoires réajustés de l'exercice 2014.



 Un reliquat est prévu après vérifications spécifiques et arrêtés des chiffres définitifs de l'exercice 2014.

#### 3.3 Facteurs de risques

La politique d'investissement de GAT VIE sur le segment Vie, Épargne et Retraite est conçue pour faire concorder les rendements et les durées estimées de leurs actifs avec les engagements prévus par les contrats d'assurance. Le contrôle de la valeur et de la duration des contrats et les besoins de trésorerie prévus dans l'immédiat et à long terme peuvent être perturbé par des climats économiques et politiques majeurs.

Ces risques sont susceptibles d'affecter de manière significative nos activités, notre résultat ou notre situation financière ou d'entraîner un écart important entre les résultats obtenus et nos prévisions ou les résultats figurant dans les projections faites par « La Société » ou en son nom.

La description des risques qui suit n'est pas limitative. En outre, d'autres risques et incertitudes qui nous sont actuellement inconnus ou que nous pouvons aujourd'hui considérer comme mineurs pourraient dans le futur affecter de manière significative notre activité, notre situation financière, notre résultat ou nos flux de trésorerie.

De nombreux risques décrits ci-dessous sont inhérents à la nature de nos activités et à l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Compte tenu des multiples éventualités et incertitudes liées à ces risques, « La Société » n'est pas toujours en mesure d'en quantifier l'impact avec un quelconque degré de précision.

Pour surveiller et gérer les risques de façon plus permanente, « Nous » avons mis en place des règles de gestion des risques et d'alerte:

- Risque de taux,
- Risque de liquidités,
- Risque de contrepartie.

Notre présentation a pour objectif de refléter la vision actuelle de « La Société » sur les conséquences potentielles de chaque risque pour elle-même comme pour le marché en général.

#### 3.3.1 Risques liés aux marchés, à la valorisation de nos actifs et autres aspects liés

En Tunisie, nous avons été touchés par la crise financière et ses répercussions. Une large variété de facteurs comprenant des incertitudes concernant la dette souveraine émise, la disponibilité et le coût du crédit, la stabilité et la solvabilité des institutions financières et des autres sociétés, le risque d'inflation, les variations des coûts de l'énergie ainsi que les tensions géopolitiques a entraîné une volatilité accrue et des prévisions baissières de croissance de l'économie générale et des marchés financiers plus pessimistes. Ces facteurs associés au déclin des marchés légaux, à la volatilité des marchés d'actions, à la baisse de confiance des ménages et des entreprises ainsi qu'aux risques futurs accrus de chômage ont accéléré un ralentissement significatif de l'économie tunisienne dans laquelle nous exerçons nos activités.

Ces événements et la volatilité persistante des marchés ont affecté et peuvent continuer d'affecter nos revenus et notre résultat net, d'une part, et d'autre part, à cause de notre dépendance vis-à-vis du comportement et du degré de confiance du consommateur.

Pour les activités d'épargne-retraite, ces conditions pourraient affecter les ventes de nos produits d'assurance vie dont le risque financier est supporté par l'actif général de « La Société ». Des baisses prolongées ou brutales des marchés actions ou obligations pourraient réduire l'attractivité des contrats en unités de compte. Par ailleurs, la valeur comptable de ces produits pourrait être affectée par la baisse des marchés financiers et la diminution des valeurs comptables pourrait entraîner une diminution des commissions générées par ces produits.



Pour les activités de gestion d'actifs, les conditions défavorables de marché pourraient impacter les flux d'investissements vers, ou à partir, des actifs sous gestion ou surveillance et affecter négativement la manière dont les clients répartissent leur capital sur les marchés monétaires, d'actions, d'instruments à taux fixe, ou d'investissements alternatifs.

Notre capacité à réaliser un bénéfice sur des produits d'assurance et d'investissement, notamment des produits à rendement fixe et garanti, dépend en partie des retours sur investissements qui soutiennent nos engagements. La valeur de certains investissements peut varier de manière significative en fonction des conditions précitées. Certains types de produits d'assurance et d'investissement que nous proposons nous exposent aux risques liés aux fluctuations des marchés financiers, notamment certains types de produits variables ou sensibles à la variation des taux, tels les produits à annuités fixes ou variables, ou certains produits à taux garantis ou à rémunération garantie qui ne varient pas systématiquement en fonction des taux d'intérêt du marché ou des retours sur investissement des actifs sous-jacents.

#### 3.3.2 Risque lié à la crise de la dette souveraine et de la notation

Une défaillance de paiement d'une dette d'État ou une restructuration par un gouvernement émetteur (ou un émetteur soutenu par le gouvernement) pourrait avoir des conséquences négatives significatives pour les détenteurs de ces obligations ainsi que sur la stabilité des marchés financiers et le secteur en général. L'un quelconque de ces événements, en fonction de sa nature précise et de son amplitude, pourrait potentiellement avoir un impact significatif sur les résultats opérationnels des secteurs financiers.

# 3.3.3 Des conditions défavorables sur les marchés de capitaux et de crédit peuvent affecter de manière significative notre capacité à satisfaire nos besoins de liquidité, notre accès au capital ainsi que le coût du capital

Les marchés de capitaux et de crédit continuent à subir une volatilité et des perturbations qui ont sévèrement limité la disponibilité de liquidités additionnelles sur les marchés et la capacité d'emprunt par la plupart des émetteurs, dont « La Société ».

Nous avons besoin de liquidités pour couvrir nos charges d'exploitation (incluant les sinistres et les rachats de police), le paiement des intérêts de notre dette et pour éventuellement refinancer certaines dettes arrivant à maturité et autres obligations.

## 3.3.4 Les pertes dues aux défaillances de paiement des clients incluant des défaillances potentielles de reprise d'épargne chronique

Les débiteurs de « La Société » sont susceptibles de ne pas respecter leurs engagements de paiement des primes ou cotisations et de retirer leur épargne acquise.

## 3.3.5 La réassurance pourrait ne pas suffire à nous protéger contre des pertes et nous pourrions subir des pertes du fait de l'incapacité de nos réassureurs à honorer leurs engagements

Dans le cadre normal de son activité, « La Société » a recours à la réassurance afin de réduire les pertes susceptibles de résulter d'événements entraînant des résultats défavorables. Les accords de réassurance transfèrent à d'autres assureurs une partie des pertes et charges connexes ; en tant qu'assureur direct de tous les risques réassurés nous ne sommes toutefois pas libérés de notre responsabilité.

En conséquence, les accords de réassurance cédés ne suppriment pas notre obligation de règlement des demandes d'indemnisation. Nous sommes soumis au risque de solvabilité de nos réassureurs au moment du recouvrement à leur encontre des sommes qui nous sont dues. De récentes fusions et acquisitions ont augmenté la concentration du marché de la réassurance, ce qui a réduit le nombre de grands prestataires de réassurance. En outre, la disponibilité, le montant et le coût de la réassurance dépendent de la conjoncture générale et peuvent varier substantiellement.

Il est possible que nous ne puissions accéder à la réassurance à l'avenir à des prix commercialement raisonnables et toute baisse du niveau de notre réassurance augmentera notre risque de pertes.

#### 3.3.6 Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent nuire notamment à notre rentabilité



Notre exposition aux risques de taux d'intérêt est principalement liée aux prix de marché et aux variations des flux de trésorerie associés aux variations des taux d'intérêt. En période de baisse des taux d'intérêt, les produits d'assurance vie et de rente peuvent être relativement plus attractifs pour les consommateurs du fait de garanties minimum fréquemment imposées par les régulateurs.

À l'inverse, en période de hausse des taux, les rachats de polices d'assurance vie et de contrats à rente fixe peuvent augmenter, les assurés choisissant de renoncer à la protection conférée par une assurance au profit de rendements d'investissement plus élevés.

## 3.3.7 Une augmentation continue du taux d'inflation sur nos principaux marchés pourrait avoir de multiples impacts sur « La Société » et avoir une influence négative sur notre activité

L'inflation, mesurée sur la base de l'indice des prix à la consommation, est un risque permanent sur certains de nos principaux marchés. Une augmentation constante des taux d'inflation sur ces marchés pourrait avoir de multiples impacts sur « La Société » et nuire à notre activité vie, à notre niveau de solvabilité ou encore à notre résultat. Par exemple, une augmentation soutenue du taux d'inflation pourrait entraîner un accroissement des taux d'intérêt sur le marché.

## 3.3.8 Le défaut ou l'inadéquation de nos systèmes informatiques pourrait affecter défavorablement notre activité

Notre activité dépend dans une large mesure de l'efficacité de ses systèmes informatiques. Nous devons engager des ressources significatives dans l'amélioration de notre système informatique et devons en créer un nouveau pour suivre l'évolution des normes technologiques, les standards du secteur et l'implémentation de nouvelles gammes de produit.

## 3.3.9 En période de crise économique la concurrence peut s'intensifier en raison des conditions de marché et affecter négativement notre résultat net

Nous sommes confrontés à une concurrence forte et croissante. Nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs, de gestion de capitaux privés, des banques commerciales et d'autres compagnies d'assurance, dont beaucoup sont soumis à des réglementations différentes des nôtres et proposent des produits alternatifs. Sur ce segment d'activité les réseaux directs de commercialisation génèrent des collectes significatives mais imposent des frais d'acquisition et de gestion substantiels.

- 3.3.10 Les demandes d'indemnisation dans nos branches Vie, Épargne, Retraite pourraient ne pas être conformes aux hypothèses utilisées pour déterminer le prix de nos produits et établir le niveau de nos réserves, et pourraient avoir un impact négatif sur nos résultats
- 3.3.11 Des initiatives législatives et réglementaires liées à la crise financière pourraient avoir un impact négatif sur l'activité, le résultat net consolidé et la situation financière de « La Société »

#### 4. L'identité singulière de GAT VIE

#### Nos valeurs

Notre volonté de bâtir « La Société » préférée de notre secteur est notre ambition. « Nous » nous investissons en tant qu'employeur responsable dans un environnement de travail fondé sur des valeurs et des attitudes. C'est une manière d'assurer l'égalité des chances, promouvoir l'évolution professionnelle des Collaborateurs, encourager leur développement. Autant de façon de contribuer à une nouvelle vision du service au client.

#### La proximité

Nos métiers exigent de savoir écouter et parler en étant continuellement disponibles, bien informés et professionnels. Nous serons toujours plus proches de nos clients grâce à la multiplication de nos plateformes transformation, à l'écoute permanente de nos clients, à notre veille attentive sur les évolutions



sociétales et technologiques, et au développement de nos réseaux locaux de prestataires et partenaires. Nous sommes responsables de la bonne prise en charge de nos clients, dans l'urgence comme au quotidien.

#### La modernité

Nous devons répondre aux demandes de nos clients de manière adaptée dans les meilleurs délais. Pour cela, nous faisons évoluer sans cesse notre offre de services en nous appuyant, des réseaux de prestataires et de partenaires de grande qualité, régulièrement contrôlés et enrichis. Nous avançons à grands pas car nous transformons nos mécanismes anciens. Nous anticipons et nous innovons.

#### La fiabilité

Nous disons ce que nous faisons et faisons ce que nous disons. C'est notre façon de concevoir une relation fidèle avec nos clients. Nous recherchons chaque jour à améliorer notre capacité à mobiliser toutes nos ressources en temps utile.

#### La solidité

Nous sommes responsables de la bonne prise en charge de nos clients dans l'urgence comme au quotidien. Le transfert de risque est notre métier. Pour créer de la valeur nous devons maitriser nos propres risques. Nous pensons que cette maîtrise est le seul levier d'avantage concurrentiel. La solidité, c'est le partage de la mutualisation des risques.

#### 4.2. Ressources humaines et recrutement

Eléments	2014	Structure	2013	Structure	Evolution
Effectif	10	100.0%	9	100.0%	11.1%
Répartition par collège					
Cadre	8	80.00%	7	77.78%	14.3%
Agent de maîtrise	2	20.00%	2	22.22%	0.0%
Agent d'exécution	0	0.0%	0	0.0%	
Taux d'encadrement	80%		78%		2.2%
Parité					
Hommes	3	33.3%	3	33.33%	0.0%
Femmes	7	66.7%	6	66.67%	16.7%
Age moyen	35		41		-14.6%
Ancienneté moyenne	7		8		-12.5%
Répartition par type de contrat					
CDD+SIVP	0	22.2%	2	22.22%	-100.0%
CDI	10	77.8%	7	77.78%	42.9%
Départs	1	22.2%	2	22.22%	-50.0%
Recrutements	2	0.0%	1	11.11%	100.0%
Turnover	0.4%		0.7%		-0.3%

Avec 70 % de femmes et 30% d'hommes, les effectifs de GAT VIE comptent 9 salariés en 2014. L'âge moyen des collaborateurs est stable, 35 ans, tandis que l'ancienneté a diminué de 8 ans pour atteindre 7 ans en moyenne. L'encadrement représente 80% en 2014 contre 69% l'année précédente.

L'accueil des stagiaires fait partie intégrante de notre politique de recrutement et d'intégration.



Les frais de personnel de GAT VIE y compris la refacturation inter-groupe s'élèvent en 2014 à 700 mille dinars contre 705 mille dinars un an auparavant et sont ventilés comme suit :

Eléments	2014	Structure	2013	Structure	Evolution
Salaires	596 299	85%	585 182	83%	1.9%
Charges sociales	101 345	14%	120 106	17%	-15.6%
Autres charges	2344	0%	660	0%	255.2%
Frais du personnel	699 988	100%	705 948	100%	-0.8%



#### 5. Conventions réglementées au 31/12/2014

En application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales (CSC), nous vous soumettons ci-après les conventions réglementées de la société GAT VIE relatives à l'exercice 2014 :

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2014 (autres que rémunérations des dirigeants) :

GAT ASSURANCES a transféré des contrats vie à sa filiale GAT VIE avec date d'effet 01/01/2014 suite décision AGE du 22/10/2013 et autorisation du CGA du 01/11/2014 Le montant global de l'opération de transfert s'élève à 38.330.108 dinars. Cette opération a fait l'objet d'un contrat de transfert entre GAT Assurances et GAT Vie.

#### B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2014 :

- 1. GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2014 s'élève à 150.429 Dinars.
- 2. GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2014 s'élève à 623.548 Dinars.
- 3. GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2014 s'élève à 14.381 Dinars.
- 4. GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2014 s'élève à 66.685 Dinars.
- 5. La quotepart TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 591.207 Dinars.
- 6. La quotepart TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie) s'élève à 404.072 Dinars.
- 7. GAT ASSURANCES a payé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de ASTREE pour 10.638 Dinars.
- 8. GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2014 s'élève à 42.839 Dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2014 de 1.244.062Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de transfert.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès du GAT ASSURANCE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2014 s'élève à 9.335 Dinars.
- 11. GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2014 se présente comme suit : Thouraya Msaddek : 39.664 dinars et Ridha Jlassi : 5.394 dinars



#### C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

- 1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :
  - Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désignés par le Conseil d'Administration du 14/06/2013.
  - Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 2. Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2014 se présentent comme suit :
  - Les jetons de présence de l'exercice 2013 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/05/2014 et s'élèvent à 24.000 dinars en brut. L'Assemblée Générale décide d'allouer aussi au Comité Permanent d'Audit des jetons de présence au titre de l'exercice 2013 la somme de 12.000 dinars en Brut.
  - La quotepart de la rémunération du Président Directeur Général dans les charges communes facturées par GAT ASSURANCES à GAT VIE au 31/12/2014 s'élève à 16.528 dinars.

Montants bruts en dinars	PDG	Administrateurs
Avantages à CT	16.528	36.000
Avantages à long termes		
Avantages en nature		
Total	16.528	36.000



### 6. Etats Financiers Et Notes Annexes Au 31/12/2014

Bilan

Etat de résultat technique de l'assurance vie

Etat de résultat

Tableau des engagements reçus et donnés

Etats de flux de trésorerie

Notes aux états financiers



## Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2014 (Exprimé en dinars tunisiens)

				AU 31/12/2014		
	Actifs	Notes	Brut	Amortissements	Net	NET AU 31/12/2013
				et provisions		
AC1	Actifs incorporels	Note 4	249 568	249 568	0	1 152
	AC11,12 Investissements de recherche et développement		249 568	249 568	0	1 152
AC2	Actifs corporels d'exploitation		224 022	163 750	60 272	71 721
	AC21 Installations techniques et machines		194 271	136 701	57 570	67 284
	AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		29 751	27 049	2 702	4 437
	AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				0	0
AC3	Placements	Note 5	59 526 303	783 770	58 742 533	20 339 532
	AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotée	S	6 214 665	0	6 214 665	3 214 665
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation		0	0	0	0
	AC313 Parts et actions de sociétés immobilères non cotées		6 214 665		6 214 665	3 214 665
	AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				0	, 0
	AC33 Autres placements financiers		53 311 638	783 770	52 527 868	17 124 867
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		16 388 397	754 085	15 634 312	12 782 692
	AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		14 393 398	29 685	14 363 713	4 280 142
	AC334 Autres Prêts		59 843		59 843	62 033
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		22 470 000	0	22 470 000	0
AC4	Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	Note 6	6 371 902	8 064	6 363 838	2 725 048
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	Note 7	1 552 187		1 552 187	90 154
	AC510 Provisions pour primes non acquises		0		0	90 154
	AC520 Provisions d'assurances vie		1 454 572	,	1 454 572	
	AC530 Provisions pour sinistres Vie AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		97 615 0		97 615 0	0
AC6	Créances	Note 8	3 492 490	341 418	3 151 072	2 563 275
	AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe		849 431	341 418	508 013	830 224
	AC611 Primes acquises et non émises		169 854		169 854	140 855
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		679 577	341 418	338 159	689 369
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		1 374 519		1 374 519	67 757
	AC63 Autres Créances		1 268 540	0	1 268 540	1 665 294
	AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 016 839		1 016 839	914 240
	AC633 Débiteurs divers		251 701		251 701	751 054
AC7	Autres éléments d'Actif	Note 9	4 189 900	42 083	4 147 817	996 153
	AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse		2 979 907	42 083	2 937 824	554 302
	AC721 Frais d'acquisition reportés		71 370		71 370	209 071
	AC722 Charges à répartir		13 990		13 990	9 078
	AC73 Comptes de régularisation Actif		1 124 633	,	1 124 633	223 702
	AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		961 160		961 160	209 359
	AC733 Autres comptes de régularisation Actifs		163 473		163 473	14 343
Total de l'Act	if:		75 606 372	1 588 653	74 017 719	26 787 035



### Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2014 (Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passif du Bilan	Notes	31/12/2014	31/12/2013
CP1 Capital social ou fonds équivalent		7 000 000	7 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		332 781	332 781
CP4 Autres capitaux propres		443 314	443 314
CPS Résultat reporté		-1 907 355	-2 181 957
Total capitaux propres avant résultat :		5 868 740	5 594 138
CP6 Résultat au 31/12		1 105 508	274 602
Total capitaux propres avant affectation :	Note 10	6 974 248	5 868 740
PA2 Provisions pour autres risques et charges		104 876	106 102
PA23 Autres provisions		104 876	106 102
Crédit Fournissuers d'Immobilisations		2 688	4 485
PA3 Provisions techniques brutes	Note 11	56 850 965	16 896 618
PA320 Provisions d'assurances Vie		53 387 807	16 185 142
PA330 Provisions pour sinistres Vie		1 598 859	589 929
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		44 438	46 585
PA360 Autres provisions techniques Vie		1 819 861	74 962
PA4 Provisions des Contrats en Unité de Compte	Note 12	6 468 756	2 973 141
PAS Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	Note 13	1 454 570	
PA6 Autres dettes	Note 14	1 726 284	682 330
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		0	90 154
PA63 <u>Autres dettes</u>		1 726 284	<u>592 176</u>
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		321 190	254 283
PA634 Créditeurs divers		1 391 770	317 951
PA635 Concours bancaires		13 324	19 942
PA7 Autres passifs	Note 15	435 332	255 619
PA71 Comptes de régularisation passif		435 332	255 619
Total des capitaux propres et du Passif :		74 017 719	26 787 035



# Etat de résultat technique vie de GAT VIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (Exprimé en dinars tunisiens)

	Etat de résultat technique de l'Assurance VIE	Notes	Opérations Brutes au 31/12/2014	Cessions au 31/12/2014	Opérations Nettes au 31/12/2014	Opérations nettes 31/12/2013
PRV1	Primes	Note 16	7 798 944	-74 997	7 723 947	6 311 303
	PRV11 Primes émises et acceptées		7 798 944	-74 997	7 723 947	6 311 303
PRV2	Produits de placements	Note 17	1 585 502		1 585 502	1 378 745
	PRV21 Revenus des placements		1 276 557	0	1 276 557	1 077 550
	PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements		39 465	0	39 465	87 001
	PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		269 480	0	269 480	214 194
PRV3	Plus values non réalisées sur placements					
PRV4	Autres produits techniques	Note 18	1 608 873		1 608 873	0
CHV1	Charge de sinistres	Note 19	-2 785 920	97 615	-2 688 305	-2 148 470
	CHV11 Montants payés		-2 718 426	29 663	-2 688 763	-2 272 197
	CHV12 Variation de la provision pour sinistres		-67 494	67 952	458	123 727
CHV2	Variation des autres provisions techniques	Note 20	-6 651 477	1 364 418	-5 287 059	-3 397 089
	CHV21 Provisions d'assurance vie		-2 779 699	1 364 418	-1 415 281	-2 083 368
	CHV22 Autres provisions techniques		-373 208		-373 208	-20 814
	CHV23 Provisions sur Contrats en Unité de compte		-3 498 570		-3 498 570	-1 292 907
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes	Note 21	-174 303		-174 303	-128 087
CHV4	Frais d'exploitation	Note 22	-692 394		-692 394	-715 444
	CHV41 Frais d'acquisition		-431 762		-431 762	-430 822
	CHV43 Frais d'Administration		-260 632		-260 632	-284 622
CHV5	Autres charges techniques	Note 23	-799 725		-799 725	-704 253
CHV9	Charges des placements	Note 24	-155 417		-155 417	-332 540
	CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérê	ts	-74 266		-74 266	-47 151
	CHV92 Correction de valeur sur placements		-24 930		-24 930	-36 465
	CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		-56 221		-56 221	-248 924
CHV12	Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non	Note 25	-141 955		-141 955	-238 550
RTV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie		-407 872	1 387 036	979 164	25 615



# Etat de résultat de GAT VIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (Exprimé en dinars tunisiens)

	Etat de Résultat	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
RTNV	Résultat Technique de l'Assurance Non Vie		
RTV	Résultat Technique de l'Assurance Vie	979 164	25 615
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résult technique de l'Assurance Vie	141 955	238 550
PRNT2	Autres produits non techniques	0	11 243
СНИТЗ	Autres charges non techniques	-13	-806
Résultat	s provenant des activités ordinaires	1 121 106	274 602
CHNT4	Impôts sur le Résultat	-15 598	
Résultat	s provenant des activités ordinaires après impôts	1 105 508	274 602
	Effet des modifications comptables		
Résultat	net après modifications comptables :	1 105 508	274 602



# Etat de flux de trésorerie de GAT VIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de Flux de Trésorerie					
	flux de trésorerie Général (méthode directe)	Notes	31/12/2014	31/12/2013	
	trésorerie liés à l'exploitation				
E1	Encaissements des primes reçues des assurés		7 664 677	6 136 641	
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres		-2 722 624	-2 310 858	
E9	Commissions versées aux intermédiaires		-126 327	-112 362	
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-819 342	-66 509	
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-92 638 855	-18 677 801	
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers		51 288 991	11 235 270	
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor		-146 928	-651 304	
E16	Produit financiers reçus		556 710	827 886	
E18	Autres mouvements		39 309 266	10 393	
Flux	de trésorerie provenant de l'exploitation	Note 27	2 365 568	-3 608 645	
Flux de	trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition			-29 900	
	d'immobilisations incorporelles et corporelles				
V2	Encaissements provenant de la cession		24 572		
	d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		Note 28	24 572	-29 900	
Flux de	trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions			4 000 000	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		Note 29	0	4 000 000	
Inciden	ce des variations de taux de change sur les liquidités				
Variations de trésorerie			2 390 140	361 455	
Trésorerie de début d'exercice			576 443	214 988	
Trésorerie de fin d'exercice			2 966 583	576 443	



# Tableau des engagements reçus et donnés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (Exprimé en dinars tunisiens)

Tableau des engagements reçus et donnés							
	Intitulé	31/12/2014	31/12/2013				
HB1	Engagements reçus	999 895	999 895				
	Avals, cautions de garanties sur conventions de portage Autres engagements reçus	699 945 299 950	699 945 299 950				
HB2	Engagements donnés						
	HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offi	res					
	HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente						
	HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus						
	HB24 Autres engagements donnés						
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires						
	et des rétrocessionnires						
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec						
	caution solidaire ou de substitution						
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance						
нв6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers						



LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014



Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

#### Note n° 1: Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes les opérations d'assurance vie et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance vie.

#### Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2014 a été marqué par la concrétisation de l'opération de transfert du portefeuille d'assurance vie de GAT Assurance à GAT VIE.

Etant donné que la décision de transfert prend effet le 01.01.2014 suite à la décision de l'AGE du 22/10/2013 et que l'agrément du Comité Général des Assurances a été accordé le 01/11/2014., les modalités de transfert ont été fixé comme suit :

- GAT Assurances transfère à GAT VIE tous ses engagements techniques vis-à-vis des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurances vie objet du transfert pour un montant de 36 730 989 dinars calculé à la date du 31.12.2013.
- En plus, et étant donné que le transfert prend effet le 01.01.2014, le solde technique de l'activité d'assurance vie dégagé par GAT Assurances et relatif aux contrats transférés à GAT VIE a été liquidé au profit de ce dernier dès la clôture des états financiers de l'exercice 2014 de GAT Assurances pour un montant de 1 165 995 Dinars.

## Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

#### Les placements :

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne



doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unité de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

#### Les provisions techniques :

Les provisions techniques comprennent :

#### 1) Les provisions mathématiques :

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs, le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

#### 2) Les provisions pour sinistres à payer :

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2014 et dont la déclaration est parvenue le début de l'exercice 2015.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

#### 3) Les réserves de stabilité :

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinée à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

#### 4) Les provisions pour participation aux bénéfices :

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats.

#### 5) Les provisions des contrats en unité de compte :

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en unité de compte.



#### Les Etats de Résultat :

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance vie et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : Ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : Il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui, exceptionnellement, ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies, on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie, le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance vie. Une partie des produits de placements nets de charges est allouée à l'état



de résultat. Le montant à transférer dépend de l'importance relative des capitaux propres par rapport aux provisions techniques. En effet, le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

# produits de placements nets x capitaux propres capitaux propres + provisions techniques

#### Les états financiers :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- Le bilan:
- L'état de résultat technique de l'assurance vie ;
- L'état de résultat :
- L'état de flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2014 totalise tant à l'actif qu'au passif 74 017 719 dinars (dont 5 868 740 dinars comme total des capitaux propres avant résultat de l'exercice) contre 26 787 035 dinars en 2013 accusant ainsi une hausse de 176% et suite à l'opération de transfert du portefeuille vie.

L'exercice 2014 a dégagé un résultat bénéficiaire de 1 105 508 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 274 602 dinars en 2013.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2014 nettes d'impôts, d'annulations et de cessions s'élèvent à 7 723 947 dinars contre 6 311 303 dinars l'exercice 2013.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2014.

## Note sur le Bilan

### Note n° 4: Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels d'exploitation sont composés d'un logiciel informatique développé en 2008, il est totalement amorti au 31 décembre 2014 contre une valeur nette de 1 152 dinars au 31 décembre 2013.

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2014 une valeur brute de 224 022 dinars, les amortissements totalisent 163 750 dinars, soit une valeur nette de 60 272 dinars contre une valeur comptable nette de 71 721 dinars à fin 2013.



#### Note n° 5: Les placements

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2014 un montant net de 58 742 533 dinars contre 20 339 532 dinars au 31 décembre 2013, soit une hausse de 188% et ce suite au transfert du portefeuille Vie de GAT Assurance à GAT Vie.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

		2014			2013	
Placements	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Bon de trésor	12 478 000	-	12 478 000	3 633 000	10 120	3 633 000
Emprunts obligataires	1 885 713	-	1 885 713	647 142		647 142
Compte à terme	22 470 000	, i	22 470 000	-		
Billets de trésorerie	29 685	29 685		29 685	29 685	-
Titres cotés, sicav et FCP	14 525 807	216 154	14 309 653	8 451 672	234 259	8 217 413
Titres et Actions non cotés	8 077 255	537 931	7 539 324	8 317 875	537 931	7 779 944
Autres prêts	59 843		59 843	62 033	:	62 033
Total	59 526 303	783 770	58 742 533	21 141 407	801 875	20 339 532

Il est à signaler que les placements représentant les contrats en unité de compte ont été intégrés dans le poste placement au 31.12.2013. Pour les besoins de la comparabilité, la colonne de l'année 2013 a été retraitée et les actifs en unité de compte ont été présentés séparément conformément aux normes comptables tunisiennes. (Voir note n° 6)

## Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unité de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unité de compte présente un solde net de 6 363 838 dinars au 31 décembre 2014 contre 2 725 048 dinars à fin 2013 soit une hausse de 134%.

Cette importante évolution est expliquée notamment par la production des affaires nouvelles de l'année 2014.

## Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à 1 552 187 dinars contre 90 154 dinars l'exercice précédent. L'importante hausse de ce poste se justifie par la constatation des parts des réassureurs dans les provisions techniques vie des contrats transférés du GAT Assurances.

#### Note n° 8 : Les créances

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2014 pour un montant net de 3 151 072 dinars contre 2 563 275 dinars à fin 2013 et présente le détail suivant :



En Dinars	2014	2013
Créances nées d'op. d'assurances directes	508 013	830 224
Créances nées d'opérations de réassurances	1 374 519	67 757
Etat et organismes de sécurité sociale	1 016 839	914 240
Débiteurs divers	251 701	751 054
Total	3 151 072	2 563 275

- Créances nées d'opération d'assurances: Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances sont suivies par agence et par quittance. Ces créances représentent 11% du chiffre d'affaires 2014 alors qu'en 2013 ce rapport était de 13%.
  - Cette diminution est la résultante des efforts de recouvrement déployés. En effet, le taux de recouvrement réalisé au 31 décembre 2014 s'élève à 91%
- Créances nées d'opération de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 374 519 dinars au 31 décembre 2014 contre 67 757 en 2013. Cette évolution s'explique par la constatation des opérations de transfert du portefeuille Vie de GAT Assurances.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques: Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérées au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs divers : Ce compte présente à fin 2014 un solde de 251 701 dinars contre 751 054 dinars
   l'exercice précédent. La régression de ce poste s'explique par l'encaissement partiel de la créance née suite à la cession du Villa sis à El Menzah V pour un montant de 500 000 dinars.

#### Notes n° 9: Autres éléments d'actifs

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2014 un montant net de 4 147 817 dinars contre 996 153 dinars en 2013 et se détaille comme suit :

En Dinars	2014	2013
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	2 937 824	554 302
Frais d'acquisition reportés	71 370	209 071
Charges à répartir	13 990	9 078
Comptes de régularisation	1 124 633	223 702
Total	4 147 817	996 153



Les Comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2014	2013
Les intérêts et loyers acquis et non échus	961 160	209 359
Les autres comptes de régularisation	163 473	14 343
Total	1 124 633	223 702

### Note n°10 : Capitaux propres et réserves

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2014 un montant de 6 974 248 dinars contre 5 868 740 dinars au 31 décembre 2013 enregistrant ainsi une hausse de 19%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinar	2013	Variation (+)	Variation (-)	2014
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	67 270			67 270
Réserves facultatives	213 511			213 511
réserves pour fonds social	52 000			52 000
Résultat reportés	- 2 181 957		274 602	- 1 907 355
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2013	274 602		274 602	
Résultat de l'exercice 2014		1 105 508		1 105 508
Total des capitaux propres	5 868 740	1 105 508	-	6 974 248

Il ressort de l'analyse des capitaux propres de la société que les sommes au 31/12/2014 non soumises à la retenue à la source prévue par l'article 19 de la loi des finances 2014 s'élèvent à 776 095 DT détaillées comme suit:

Rubriques	Solde 31/12/2014
Réserve légale	67 270
Réserves facultatives	213 511
Réserve pour fond social	52 000
Modification comptable liée à un changement de méthode	443 314
Total	776 095

## Note n°11: Les Provisions techniques brutes

Au 31 décembre 2014, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 56 850 965 dinars contre 16 896 618 dinars au 31 décembre 2013 accusant ainsi une augmentation de l'ordre de 39 954 347 dinars soit 236% suite au transfert des engagements techniques vie de GAT Assurance à GAT Vie.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :



En Dinars	2014	2013
Provisions mathématiques	53 387 807	16 185 142
Provisions pour sinistres à payer	1 598 859	589 929
Autres provisions techniques	1 819 861	74 962
Provisions pour participation aux bénéfices	44 438	46 585
Total	56 850 965	16 896 618

#### Les provisions mathématiques :

Ces provisions ont enregistré une augmentation de 230% passant de 16 185 142 dinars en 2013 à 53 387 807 dinars au 31 décembre 2014. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2014	2013
Contrats Mixte	32 335 200	7 158 728
Contrats Epargne	8 290 070	5 433 277
Contrats Décès	12 762 537	3 593 137
Total	53 387 807	16 185 142

#### Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2014 à 1 598 859 dinars contre 589 929 dinars en 2013. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances vie comme suit :

En Dinars	2014	2013
Contrats Mixte	140 831	221 540
Contrats Epargne	28 128	14 186
Contrats Décès	1 429 900	354 203
Total	1 598 859	589 929

• Les provisions pour participation aux bénéfices :

Au 31.12.2014, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 44 438 dinars contre 46 585 dinars.

• Les autres provisions techniques : La provision de stabilité

Cette provision a pour but de faire face aux déficits techniques éventuels. Ce poste présente un solde de 1 819 861 dinars en 2014 contre 74 962 dinars l'exercice précédent.

Cette hausse a touché principalement la catégorie des contrats collectifs provenant du transfert et essentiellement le contrat Tunisair.



## Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unité de compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unité de compte s'élèvent à 6 468 756 dinars contre 2 973 141 dinars soit une hausse de 118%.

L'actif représentatif des U.C a totalisé un montant net de provision 6 363 838 dinars contre 2 725 048 dinars.

L'écart entre les provisions techniques et les actifs adossés aux contrats en U.C est justifié, d'une part, par le fait qu'au 31.12.2014 une partie des primes émises demeurent non encaissées.

D'autre part, la compagnie a encaissé en fin d'année des primes des contrats en unité de compte alors que le placement correspondant n'a pas été effectué pour des raisons de date de valeur.

## Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 1 454 570 dinars. Il est constitué principalement de la part des réassureurs dans les provisions techniques suite au transfert.

#### Note n°14: Les dettes

Les dettes de la compagnie s'élèvent au 31.12.2014 à 1 726 284 dinars contre 682 330 dinars à fin 2013. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	2014	2013
Dettes nées d'opérations de réassurance		90 154
Etat et organismes de sécurité sociale	321 190	254 283
Créditeurs divers	1 391 770	317 951
Concours bancaires	13 324	19 942
Total	1 726 284	682 330

#### ✓ Créditeurs divers

La rubrique « créditeurs divers » totalise en 2014 un solde de 1 391 770 dinars contre 317 951 en 2013.

L'importante évolution de ce poste s'explique par la constatation de l'opération de transfert du portefeuille d'assurance vie dans le compte courant du GAT Assurance.

En effet, le solde du compte courant du GAT Assurances présente un solde créditeur de 1 051 723 dinars contre un solde créditeur de 192 339 dinars l'exercice précédent.

#### Note n°15: Les autres passifs

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif, ils s'élèvent en 2014 à 435 332 dinars contre 255 619 dinars en 2013. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements. Sa hausse s'explique par les nouvelles acquisitions enregistrées en 2014.



## Notes sur les états de résultat

## 1- Etat de résultat technique de l'assurance vie

#### Note n°16 : Les primes émises

Les primes émises nettes d'annulations de l'exercice 2014 s'élèvent à 7 798 944 dinars contre 6 356 724 dinars l'exercice précèdent.

Au 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires net d'annulations des affaires directes réalisé par GAT VIE s'est élevé à 7 645 098 dinars contre 6 202 197 dinars l'année précédente.

Les primes acceptées se sont élevées à 153 846 dinars contre 154 527 dinars en 2013.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 74 997 dinars contre 45 422 dinars en 2013.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance vie se présente comme suit :

En Dinars	2014	2013	Tx Evolution
Contrats Mixte	1 248 121	1 347 672	-7%
Contrats Epargne	485 876	628 123	-23%
Contrats Décès	2 134 397	2 315 052	-8%
Contrats en Unité de Compte	3 930 550	2 065 877	90%
Total	7 798 944	6 356 724	23%

## Note n°17: Les produits des placements

Au 31 décembre 2014, les produits bruts de placements se sont élevés à 1 585 502 dinars et les charges de placement ont atteint 155 417 dinars. Le revenu net de placement a atteint 1 430 085 dinars contre un revenu net de 1 046 205 dinars l'exercice précédent.

#### Note n°18: Autres produits techniques:

Les autres produits techniques sont composés essentiellement :

- d'une part, du résultat de l'activité du portefeuille vie géré par GAT Assurance au cours de l'exercice 2014, et transféré à GAT Vie suite à l'agrément du CGA du 01.11.2014 à effet du 01.01.2014 pour un montant de 1 165 995 dinars.
- d'autre part, de la contrepassation de la variation des provisions techniques nette de réassurance des contrats transférés déjà prise en compte dans la détermination du résultat vie chez GAT Assurance.



## Note n°19: La Charge de sinistres

En 2014, on a enregistré une charge de sinistre nette de cession de 2 688 305 dinars contre 2 148 470 dinars l'exercice précédent soit 35 % du chiffre d'affaires contre 34 % l'exercice précédent.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élèvent au 31.12.2014 à 29 663 dinars.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2014.

La répartition des montants payés entre les différentes catégories d'assurances vie se présente comme suit :

En Dinars	2014	2013	Tx Evolution
Contrats Mixte	589 384	1 035 661	-43%
Contrats Epargne	1 379 706	751 220	84%
Contrats Décès	359 286	45 407	691%
Contrats en Unité de	390 050	565 309	-31%
Total	2 718 426	2 397 597	13%

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit :

En Dinars	2014	2013
Contrats Mixte	- 103 260	- 252 093
Contrats Epargne	13 942	- 44 305
Contrats Décès	159 767	68 898
Contrats en Unité de Compte	- 2 955	8 036
Total	67 494	- 219 464

#### Note n°20: Variation des autres provisions techniques

Ce poste a atteint au 31 décembre 2014 la somme de 6 651 477 dinars contre 3 397 022 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2014	2013
Contrats Mixte	1 094 397	727 066
Contrats Epargne	2 803 009	15 994
Contrats Décès	- 744 499	1 221 685
Contrats en Unité de Compte	3 498 570	1 432 278
Total	6 651 477	3 397 022



## Note n°21: Participations aux bénéfices et ristournes

La participation bénéficiaire et ristournes payées au cours de l'exercice 2014 s'est élevée à 174 303 dinars contre 128 087 dinars l'exercice précédent.

#### Note n°22: Les frais d'exploitation

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2014, la somme de 692 394 dinars contre 715 444 dinars en 2013 soit une régression de 3 %. Ces frais représentent 9% du chiffre d'affaires en 2013 contre 11% en 2013.

La régression des frais d'exploitation s'explique essentiellement par la restructuration qu'a connue GAT VIE, qui a été accompagnée par un transfert du personnel à la société mère GAT ASSURANCE.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

Les frais d'acquisition: Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition, les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirects tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats: ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31.12.2014 à 431 762 dinars contre 430 822 dinars.

Les frais d'administration: Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille: ils comprennent essentiellement les frais de personnel, la quote-part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

Les frais d'administration s'élèvent en 2014 à 260 632 dinars contre 284 622 dinars l'exercice précédent.

Conformément à l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, les compagnies d'assurances sont tenues de constituer une provision pour frais de gestion destinée à couvrir les frais de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

Le calcul a fait ressortir une provision de 249 428 dinars détaillés comme suit :

Catégorie	Ressources	Emploi	Durée moyenne des contrats	Déficit de marge
Décès	93 737	138 745	5	225 043
Mixte	32 337	27 476	5	
Vie		4 877	5	24 385
UC	37 863	89 534		
			Déficit Total	249 428



L'article 6 du dit arrêté a donné la possibilité aux compagnies d'assurances de procéder à un prélèvement sur les produits financiers attendus pour couvrir la dite provision.

Ainsi, GAT VIE a procédé à un prélèvement de 249 428 dinars sur les produits financiers de l'exercice 2014 afin de combler à l'insuffisance des ressources futures qui seront prélevés sur les primes.

## Note n°23: Les autres charges techniques

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2014 à 799 725 dinars soit 10% du chiffre d'affaires contre 11% en 2013.

#### Note n°24: Les charges de placements

Les charges de placements se sont élevées en 2014 à 155 417 dinars contre 332 540 dinars l'exercice 2013. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2014	2013
Charges de gestion des placements,	74 266	47 151
Correction de valeur sur placements	24 930	36 465
Pertes provenant de la réalisation des placements	56 221	248 924
Total	155 417	332 540

#### ✓ Charges de gestion des placements :

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclut notamment les commissions et courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements et une partie des loyers payés.

#### ✓ Corrections de valeur sur placements :

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes, tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constatés sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

#### ✓ Pertes provenant de la réalisation des placements :

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suites à la cession des actions cotées.



## Note n°25 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat

Pour les entreprises qui pratiquent exclusivement l'assurance sur la vie, les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat, elle représente la rémunération des capitaux propres. Le montant à transférer dépend donc de l'importance relative des capitaux propres par rapport aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

Produits de placements Nets x Capitaux Propres

Capitaux propres + Provisions Techniques

Au 31 décembre 2014, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 1 430 085 dinars contre un revenu net de 1 046 205 dinars l'exercice précédent.

De ce fait, le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 141 955 dinars contre 238 550 dinars au 31 décembre 2013. La régression du montant alloué aux capitaux propres se justifie par l'importante hausse du stock des provisions techniques suite à l'opération du transfert.

#### LE RESULTAT TECHNIQUE

L'exercice 2014 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 979 164 dinars contre un bénéfice technique de 25 615 dinars 2013.

#### Note n°26: Le résultat des activités ordinaires

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2014 avant impôt s'élève à 1 121 106 dinars contre 274 602 dinars l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés est arrêté 15 598 dinars.

Le résultat net de l'exercice 2014 est bénéficiaire et s'élève à 1 105 508 dinars contre un résultat excédentaire de 274 602 dinars l'exercice précédent.

## Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

#### Note n°27 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au cours de l'exercice 2014, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 2 365 568 dinars contre -3 608 644 dinars au 31 décembre 2013.



### Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

En 2014, les flux liés aux activités d'investissement se sont élevés à 24 572 dinars contre 29 900 dinars au 31 décembre 2013.

#### Note n°29 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Au cours de l'exercice 2014, GAT Vie n'a enregistré aucun mouvement lié aux activités de financement.

La variation de la trésorerie est de 2 390 140 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 2 966 583 dinars contre 576 443 dinars l'exercice précédent.

## Note n°30 : Note sur les opérations liées

En application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales (CSC), nous vous soumettons ci-après les conventions réglementées de la société GAT VIE relatives à l'exercice 2014 :

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2014 (autres que rémunérations des dirigeants):

GAT ASSURANCES a transféré des contrats vie à sa filiale GAT VIE avec date d'effet 01/01/2014 suite à la décision de l'AGE du 22/10/2013 et l'autorisation du CGA du 01/11/2014. Le montant global de l'opération de transfert s'élève à 38 330 108 dinars. Cette opération a fait l'objet d'un contrat de transfert entre GAT Assurances et GAT Vie.

#### B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2014 :

- 1. GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2014 s'élève à 150 429 dinars.
- 2. GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2014 s'élève à 623.548 dinars.
- 3. GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2014 s'élève à 14 381 dinars.
- 4. GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2014 s'élève à 66 685 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 591 207 dinars.
- 6. La quotepart TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche vie) s'élève à 404 072 dinars.
- GAT ASSURANCES a payé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de ASTREE pour 10.638 dinars.
- 8. GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2014 s'élève à 42 839 dinars.
- 9. Le compte « Sociétés du Groupe GAT » présente, au 31/12/2014, un solde créditeur de 1 244 062 dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de transfert.



- 10. GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès du GAT ASSURANCE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2014 s'élève à 9 335 dinars.
- 11. GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2014 se présente comme suit : Thouraya Msaddek : 39 664 dinars et Ridha Jlassi : 5 394 dinars

#### C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

- 3. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :
  - Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désignés par le Conseil d'Administration du 14/06/2013.
  - Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 4. Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2014 se présentent comme suit :
  - Les jetons de présence de l'exercice 2013 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/05/2014 et s'élèvent à 24 000 dinars en brut. L'Assemblée Générale décide d'allouer aussi au Comité Permanent d'Audit des jetons de présence au titre de l'exercice 2013 la somme de 12 000 dinars en brut.
  - La quote-part de la rémunération du Président Directeur Général dans les charges communes facturées par GAT ASSURANCES à GAT VIE au 31/12/2014 s'élève à 16 528 dinars

Montants bruts en dinars	PDG	Administrateurs
Avantages à CT	16 528	36 000
Avantages à long termes		
Avantages en nature		
Total	16 528	36 000



	Annexe 8: Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2014												
		Valeur br	rute					Amortissem	ents et provisions				
Désignation	Α	Acquisition	Cessions	Α	A l'ouvertu	ure	Augmentation	ions	Diminutio	ons	A la clô	ture	V.N.C
	l'ouverture	ou constitution	ou reprises	la clôture	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	A la clôture
Actifs incorporels	249 568	. 0	0	249 568	248 416	0			0	,	249 568		
Concessions, brevets, marques	249 568	,		249 568	248 416		1 152				249 568		
Actifs corporels d'exploitation	223 437			224 022	151 715	0	12 035				163 751		60 27
Installations techniques et machines	193 685	585		194 271	126 401		10 300				136 701		57 56
Autres installations, outillage et mobilier	29 751	1		29 751	25 314		1 735				27 049		2 70
Placements	23 880 205	96 299 188	54 281 187	65 898 206	0	815 625	0	21 360	0	45 150		791 835	65 106 37
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	0			0	0								
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	3 214 665	3 000 000	0	6 214 665	(	1							6 214 66
Actions, autres titres à revenu variable	15 497 965	55 223 877	49 472 973	21 248 869	1	785 940		21 360	1	45 150		762 150	20 486 71
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 605 542	12 300 000	2 300 714	14 604 828	(	29 685		1	1			29 685	14 575 14
Prêts hypothécaires	0	1		0	(	1			1				1
Autres prêts	62 033	5 311	7 500	59 844	1	1							59 84
Dépôts auprès des établissements	500 000	25 770 000	2 500 000	23 770 000									23 770 00



Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2014							
	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente			
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	0	0					
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	6 214 665	6 214 665					
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	9 997 379	9 243 294					
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	5 544 848	5 544 848					
Autres parts d'OPCVM (4)	846 170	846 170					
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	14 393 398	14 363 713					
Prêts hypothécaires							
Autres prêts et effets assimilés	59 843	59 843					
Dépôts auprès des entreprises cédantes	0	0					
Autres dépôts (6)	22 470 000	12 470 000					
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	6 371 902	6 363 838					
Total :	65 898 206	55 106 371	0	0			

Dont montant de ces placements qui est admis

à la représentation des provisions techniques

Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques

(1): La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière

(2) Ce poste se détaille comme suit :

 Valeur Nette
 Juste valeur

 Actions cotées :
 8 134 789
 7 918 635

 Actions non cotées :
 1 862 590
 1 324 659

Total: 9 997 379 9 243 294

- (3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti
- (4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes
- (5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :

Obligations non cotées: 1 915 398

Titres de créances négociables et bons de trésor : 12 478 000

Total: 14 393 398

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires



Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer						
Année d'inventeire		Exe	rcice de survena	nce		
Année d'inventaire	2007	2008	2009	2010	2011	
Inventaire 2011						
Règlements cumulés	2 118 378	1 624 409	3 945 088	4 500 398	1 216 099	
Provisions pour sinistres	20 014	31 836	18 150	39 108	357 192	
Total charges des sinistres	2 138 392	1 656 246	3 963 238	4 539 505	1 573 291	
Primes acquises	2 944 431	2 673 247	2 754 064	2 790 025	3 220 991	
% sinistres / primes acquises	72,62%	61,96%	143,91%	162,70%	48,84%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance					
Annee a inventaire	2008	2009	2010	2011	2012	
Inventaire 2012						
Règlements cumulés	1 646 515	3 962 088	4 492 104	1 558 789	2 155 597	
Provisions pour sinistres	7 227	8 611	28 583	43 368	393 124	
Total charges des sinistres	1 653 742	3 970 699	4 520 687	1 602 157	2 548 721	
Primes acquises	2 673 247	2 754 064	2 790 025	3 220 991	4 623 080	
% sinistres / primes acquises	61,86%	144,18%	162,03%	49,74%	55,13%	

Année d'inventaire		Exercice de survenance					
Annee a inventaire	2009	2010	2011	2012	2013		
Inventaire 2013							
Règlements cumulés	3 962 088	4 493 752	1 573 061	2 474 989	2 055 778		
Provisions pour sinistres	28 119	12 495	363	255 514	189 552		
Total charges des sinistres	3 990 207	4 506 248	1 573 423	2 730 503	2 245 330		
Primes acquises	2 754 064	2 790 025	3 220 991	4 623 080	6 356 724		
% sinistres / primes acquises	144,88%	161,51%	48,85%	59,06%	35,32%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance						
Affilee a filventaire	2010	2011	2012	2013	2014		
Inventaire 2014							
Règlements cumulés	4 493 752	1 748 461	2 482 095	2 179 654	2 412 044		
Provisions pour sinistres	20 522	617	314 321	240 653	1 388 957		
Total charges des sinistres	4 514 274	1 749 077	2 796 416	2 420 307	3 801 001		
Primes acquises	2 790 025	3 220 991	4 623 080	6 356 724	7 798 944		
% sinistres / primes acquises	161,80%	54,30%	60,49%	38,07%	48,74%		



Annexe n° 11: Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2014				
	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
	liées et avec lien de participation	et mais milanciers	Total	Raccordenient
Revenus des placements immobiliers	3 750		3 750	PRNT11+PRV21
Revenus des participations			0	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		1 576 635	1 576 635	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)		5 117	5 117	
Total produits des placements	3 750	1 581 752	1 585 502	
Intérêts Frais externes et internes Autres frais		56 221 99 196	30 222	CHNT11+CHV91 CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Total charges des placements	0	155 417	155 417	



Annexe 12: Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2014	Total
Primes Acquises	7 798 944
Charges de prestations	-2 785 920
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-6 651 477
Autres Produits Techniques	1 608 873
Solde de souscription :	-29 580
Frais d'acquisition	-431 762
Autres charges de gestion nettes	-1 060 357
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-1 492 118
Produits nets de placements	1 288 130
Participation aux résultats	-174 303
Solde Financier :	1 113 826
Part des réassureurs dans les primes acquises	-74 997
Part des réassureurs dans les prestations payées	97 615
Part des réassureurs dans les charges de provisions	1 364 418
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	
Solde de réassurance :	1 387 036
Résultat technique Décembre 2014	979 165
Résultat technique Décembre 2013	25 615

Variation 2014 - 2013 :		3723%
Informations complémentaires :		
Versement périodique de rente Vie		29 713
Rachats Vie payés	_	1 023 057
Sinistres et Capitaux échus Vie	,	1 630 643
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes Vie au 31 Décembre 2014		63 319 721
Provisions techniques brutes Vie au 31 Décembre 2013		19 869 759



45.77.11				
Annexe 15: Tableau de raccordement du résultat technique	D 1			
par catégorie d'assurance aux états financiers	Raccordement	Total		
Catégorie : Vie au 31/12/2014				
Primes Acquises	PRV11	7 798 944		
Charges de prestations	CHV11	-2 785 920		
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres				
provisions techniques	CHV12, CHV21	-6 651 477		
Autres Produits Techniques		1 608 873		
Solde de souscription :		-29 580		
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	-431 762		
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	-1 060 357		
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-1 492 118		
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	1 288 130		
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	-174 303		
Solde Financier:		1 113 826		
Source 1 maneter 1		1110 020		
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-74 997		
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne			
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	1 364 418		
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	1 304 416		
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne			
Solde de réassurance :	CITY44 2 COIOIIIC	1 387 036		
Résultat technique :		979 165		
resultat technique. 777 103				

## Informations complémentaires :

Versements périodiques de rentes Vie	29 713
Montants des rachats Vie	1 023 057
Sinistres et Capitaux échus Vie	1 630 643
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	63 319 721
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	19 869 759